

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor inestimable de Saint-Joseph](#)[°Collection 1656 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Antoine Jullieron](#)[°Item 1654 - Antoine Jullieron - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BM Lyon](#)[Fichier 1654 - Antoine Jullieron - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BM Lyon](#)

1654 - Antoine Jullieron - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BM Lyon

Auteurs : Antoine de la mère de Dieu

de S. Joseph, 111. Part. 143
mais mêmes de celles qui font mani-
fester : manifeste, *Latente* : sans
mal, *ferus* : *de pander* : *in situ* : *puffi-*
qui. Elles se rejoignent du mal qu'elles
font, & mettent leur plaisir en des
choses extrêmement manifestes. Con-
fondes vous vous-mêmes pour tout
le temps auquel vous avez vécu dans
ces ténèbres, demandez en pardon à
Dieu de tout votre cœur, & propo-
sez fermement de procurer à l'advenir
l'honneur, & la gloire de Dieu en tou-
tes choses, & toutes vos actions, pa-
roles, & pensées ne vifront que là,
que toute votre joie ne sera que de
cela, puis que Dieu fait doit être le
sujet de votre joie comme de votre
amour. Implotez pour cet effet l'aide
de S. Joseph, pour vous, & pour tous
vos confidés.

CHAPITRE X.

*Troisième Myſtère joyeux pour le
dixième Mercredi.*

In ce jour vous penserez à la joie
nonpareille dont le cœur de S.
Joseph fut saisi quand le Verbe Étendit
luy

numelyo

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Part-Dieu, Silo ancien, SJ A 240/2

Format (largeur x format)12°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne
nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Informations sur le fichier

Nom original : 1656 Trésor inestimable de Saint-Joseph Jullieron_BM
Lyon_Page_484.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.65 Mo

Dimensions : 2006 x 3590 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 28/02/2018 Dernière modification
le 19/09/2024